

CONFESSION DE FOI

dans une
PERSPECTIVE
MENNONITE



Cette *Confession de foi dans une perspective mennonite* a été adoptée en mai 2010 et en novembre 2014 par les délégués des Églises Évangéliques Mennonites de France.

Elle a d'abord été traduite de l'anglais (voir ci-dessous) et publiée dans un document d'étude en 2000. La Commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France a piloté le processus d'adaptation au contexte français, en lien avec ces Églises. Ce document est le résultat de ce travail.

Traduction initiale (par Mireille Chevassus) avec autorisation de *Confession of Faith in a Mennonite Perspective*, Copyright 1995, Herald Press, Scottdale, Pennsylvanie et Waterloo, Ontario. Publiée avec accord du General Board of the General Conference Mennonite Church et du Mennonite Church General Board.

Éditions Mennonites
3 route de Grand Charmont
25200 Montbéliard
France

www.editions-mennonites.fr

Mise en page - Infographie : Timothée MARKUSSE
Conception Logo AÉEMF en couverture : VOUS ET NOUS / Nicolas LEUBA

ISBN : 979-10-91090-10-0

Imprimé en France par IMEAF - 26160 La Bégude-de-Mazenc
Numéro d'impression : 20240457
www.imeaf.com
Ce document est imprimé par IMEAF sur du papier certifié selon un label de gestion forestière durable.
Dépôt légal : novembre 2015

Table des matières

Introduction	4
Résumé des 24 articles	7
Article 1 Dieu	10
Article 2 Jésus-Christ	12
Article 3 Le Saint-Esprit	14
Article 4 La Bible	16
Article 5 La création et la providence divine	18
Article 6 La création de l'être humain et sa vocation	20
Article 7 Le péché	22
Article 8 Le salut	24
Article 9 L'Église de Jésus-Christ	28
Article 10 L'Église en mission	30
Article 11 Le baptême	34
Article 12 La cène	38
Article 13 Le lavement des pieds	40
Article 14 La discipline dans l'Église	42
Article 15 Les ministères et les responsabilités spirituelles	44
Article 16 L'organisation et l'unité de l'Église	46
Article 17 Le discipulat et la vie chrétienne	48
Article 18 La spiritualité chrétienne	50
Article 19 La famille, le célibat et le mariage	52
Article 20 La vérité et le refus du serment	54
Article 21 La gestion chrétienne des biens	56
Article 22 Paix, justice et non-résistance	60
Article 23 Les relations de l'Église aux autorités et à la société.....	64
Article 24 Le règne de Dieu	66
Résumé pour la lecture communautaire	70

INTRODUCTION

La Confession de foi dans une perspective mennonite est, depuis l'année 2014, la confession de foi des Églises membres de l'Association des Églises Évangéliques Mennonites de France (AEEMF). La précédente Confession de foi adoptée par ces Églises date de 1969 et s'appelait la « Confession de Valdoie ».

La nouvelle Confession de foi est plus longue, plus détaillée, et elle peut être un outil très précieux.

Utilité

En quoi la nouvelle Confession de foi est-elle utile ? En quoi est-ce important d'en avoir une ?

– Elle affirme ce que nous croyons et comment nous voulons vivre ; c'est l'une des originalités de cette Confession de foi : elle montre les conséquences pratiques de ce en quoi et en qui nous croyons.

– Elle touche à la théologie, mais aussi à l'éthique et à la doctrine de l'Église. En effet, nous croyons que la foi a un impact dans la vie concrète, que les doctrines ont des implications dans le quotidien.

– Elle propose un résumé argumenté de ce qu'il est important de croire et de vivre dans 24 domaines. – Elle sert de référence pour les Églises Mennonites de France et leurs membres.

– Elle répond à des questions et à des besoins de notre temps, dans le contexte actuel des Églises et de la société.

– Elle permet une unité en matière de doctrine et d'éthique sur bon nombre de sujets, entre membres d'une Église locale et entre les Églises membres de l'AEEMF.

– Elle fournit une vision de l'Église, une perspective vers laquelle aller : quel genre d'Église avons-nous vocation à être ? Quel genre de chrétiens voulons-nous être ?

Voici quelques pistes pour utiliser cette Confession de foi.

– Les personnes qui deviennent membres d'une Église de l'AEEMF (par baptême ou par transfert) y adhèrent ; dans les entretiens qui précèdent le fait de devenir membre d'une Église locale, les responsables d'Églises peuvent présenter cette Confession de foi, en proposer la lecture (complète ou au moins le résumé des 24 articles selon le cas) et en parler.

– En cas de question personnelle sur tel sujet ou en cas d'avis différents au sein d'une assemblée sur tel thème, on peut consulter la Confession pour approfondir le sujet ou pour trouver un terrain ou un chemin commun.

– Une Église locale souhaitant établir une vision ou un projet d'Église peut faire de la Confession de foi la base de sa réflexion, et chercher à en traduire les valeurs et les accents dans son contexte local.

– Dans les contacts et les dialogues avec d'autres chrétiens ou d'autres Églises, la Confession de foi constitue une présentation théologique de l'identité des Églises Mennonites que l'on peut proposer.

– Lors de cultes et de célébrations, une assemblée peut exprimer sa foi et son engagement en prononçant à haute voix et ensemble le « Résumé pour la lecture communautaire » de la Confession de foi (voir page 70).

– La Confession de foi devrait servir de point de référence de l'enseignement apporté au sein des Églises membres de l'AEEMF : les prédications reflètent-elles ses accents et ses valeurs ? Et le catéchisme ? Et l'enseignement apporté à l'école du dimanche ou au groupe de jeunes ? Et le contenu des chants lors du culte ?

– Les décisions d'une Église (construction d'un bâtiment, affectation de lignes budgétaires, etc.) devraient traduire les valeurs éthiques portées par la Confession de foi, si l'on est convaincu qu'elles proviennent des Écritures interprétées de manière centrée sur le Christ.

– Lors de l'embauche d'un pasteur en service rémunéré, celui-ci devrait lire la Confession de foi pour qu'il sache en connaissance de cause les convictions de l'Église dans laquelle il sera actif.

Questions

• ***Cette Confession de foi n'a-t-elle pas trop d'importance par rapport à la Bible ?***

> Les Écritures sont notre autorité ultime en matière de doctrine et d'éthique, la Confession de foi elle-même l'affirme. Mais dégager ce qui est important dans la Bible ou en faire un résumé n'est pas si simple et les avis diffèrent rapidement. La Confession de foi est une aide en ce sens, bien sûr toujours révisable et critiquable par les Écritures.

• ***Ne met-on pas trop d'accent sur l'aspect dénominational (« dans une perspective mennonite ») ? Ne pourrait-on pas avoir une Confession de foi plus générale et acceptée par bon nombre d'Églises ou d'instances inter-dénominationnelles ?***

> Une partie de la Confession de foi propose une compréhension des principaux articles de foi qui rejoint largement ce que d'autres Églises confessent (en particulier dans les articles 1 à 8).

Cela dit, nous croyons qu'il y a un trésor utile dans la tradition anabaptiste-mennonite. Cette Confession de foi s'en inspire, pour notre temps. Par exemple : elle fait du shalom biblique un aspect central, présent un peu partout dans les articles.

Et puis, la Confession affirme elle-même l'importance de l'unité entre Églises et entre chrétiens – elle ne prône pas la supériorité ou l'isolement, mais le dialogue et le travail en commun avec d'autres Églises.

• ***Si un membre d'Église n'est pas d'accord avec un aspect de la Confession de foi, sera-t-il exclu ?***

> Non ! Mais il serait bon de pouvoir en parler, de comprendre sa position et celle de la Confession de foi, et de cheminer ensemble. Si une personne n'est pas d'accord avec de nombreux aspects, elle pourra s'interroger. La Confession de foi ne doit pas devenir un instrument d'exclusion, mais plutôt de rassemblement autour d'un noyau de convictions communes.

Le contenu en bref

• Résumé des 24 articles

• Huit articles généraux : Dieu ; Jésus-Christ ; Le Saint-Esprit ; La Bible ; La création et la providence divine ; La création de l'homme et sa vocation ; Le péché ; Le salut.

• Huit articles sur l'Église, accent fort : L'Église de Jésus-Christ ; L'Église en mission ; Le baptême ; La cène ; Le lavement de pieds ; La discipline dans l'Église ; Les ministères et les responsabilités spirituelles ; L'ordre et l'unité de l'Église.

• Sept articles sur la vie de disciple, autre accent fort : Le discipulat et la vie chrétienne ; La spiritualité chrétienne ; La famille, le célibat et le mariage ; La vérité et le refus du serment ; La gestion chrétienne des biens ; La paix, la justice et la non-résistance ; Les rapports entre l'Église, les autorités et la société.

- Un article final sur le règne de Dieu, présent et à venir.
- Un résumé pour la lecture communautaire.

Structure des articles

Chaque article est composé des éléments suivants : tout d'abord, **en gras**, un résumé de l'article en question ; ensuite l'article de foi à proprement parler, suivi en notes des références bibliques ; ensuite, un commentaire qui explicite certains aspects de l'article ; enfin un paragraphe « Enjeux » qui apporte un peu de recul pour une meilleure compréhension.

Historique

Cette Confession tire son origine de la Confession of Faith in a Mennonite Perspective adoptée par les délégués de la General Conference Mennonite Church et par la Mennonite Church à Wichita, Kansas (USA) du 25 au 30 juillet 1995. Elle a été traduite en français par Mireille Chevassus, puis adaptée par la Commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France suite à un processus d'étude proposé à l'ensemble des Églises de l'AEEMF. Le résumé des 24 articles a été adopté par les anciens, prédicateurs et diacres de ces Églises le 1^{er} mai 2001 au Centre de Formation et de Rencontre du Bienenberg (Liestal, Suisse). Les délégués de ces Églises ont adopté les 12 premiers articles le 8 mai 2010 à Longuoyon et les articles 13 à 24 le 8 novembre 2014 à Toul.

Une Confession de foi est le résultat d'un travail commun de plusieurs personnes, mandatées pour cette mission par des Églises pour leurs compétences théologiques et pour leur sagesse pratique. En ce

sens, une Confession de foi est une œuvre communautaire. À cet égard, on peut être reconnaissant à nos frères et sœurs mennonites nord-américains qui ont conçu cette Confession de foi à l'origine, aux personnes qui l'ont traduite en français (des traductions dans d'autres langues indiquent l'impact de ce document), et à la commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France qui a réalisé un important travail d'adaptation au contexte européen et français. Vous tenez entre les mains une Confession de foi qui, bien que d'origine nord-américaine, est passée par un processus d'inculturation.

Que cette Confession de foi nous aide à être ensemble davantage fidèles à Jésus-Christ aujourd'hui !

Infos pratiques :

Cette Confession de foi est disponible en version papier à commander chez :

ÉDITIONS MENNONITES
3 Route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD
FRANCE

Boutique en ligne :

www.editions-mennonites.fr

RÉSUMÉ DES 24 ARTICLES

1. Nous croyons en un seul **Dieu** qui accueille favorablement tous ceux qui s'approche de lui par la foi (Ex 3,13-14 ; Hé 11,6). Nous adorons le seul Dieu saint, à la fois Père, Fils et Saint-Esprit pour l'éternité (Ex 20, 1-6 ; Dt 6,4 ; Mt 28, 19; 2 Co 13,13). Nous croyons que Dieu a créé toutes choses, visibles et invisibles. Par Jésus-Christ, il a apporté salut et vie nouvelle à tout homme et fortifie encore aujourd'hui l'Église et toutes choses jusqu'à la fin des temps.

2. Nous croyons en **Jésus-Christ**, la Parole de Dieu incarnée. Il est le Sauveur du monde qui nous a délivrés de la domination du péché et nous a réconciliés avec Dieu en s'humiliant lui-même et en se rendant obéissant jusqu'à la mort sur la croix (Ph 2,5-8). Il a été reconnu Fils de Dieu avec puissance par sa résurrection d'entre les morts (Rm 1,4). Il est le chef de l'Église, le Seigneur exalté, l'Agneau immolé qui reviendra avec Dieu pour régner dans la gloire. " Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ " (1 Co 3,11).

3. Nous croyons au **Saint-Esprit**, l'Esprit éternel de Dieu qui a demeuré en Jésus-Christ. Il rend l'Église puissante, lui qui est la source de notre existence en Christ et qui, répandu sur tous ceux qui croient, est le garant de notre salut et de la rédemption de la création.

4. Nous croyons que **la Bible** est inspirée de Dieu par le moyen du Saint-Esprit pour instruire dans le salut et la justice. Nous déclarons que les Écritures sont la Parole de Dieu, le fondement fiable et digne de confiance de notre foi et de notre vie chrétienne. Le Saint-Esprit nous pousse à participer à une vie d'Église afin de chercher à comprendre et à interpréter les Écritures conformément à Christ.

5. Nous croyons que Dieu a **créé les cieux et la terre** et tout ce qui s'y trouve (Ge 1,1; Es 45,11s; Jn 1,3). Nous croyons qu'il protège et renouvelle tout ce qui a été créé. Toute la création trouve son origine en dehors d'elle-même et appartient au Créateur. Le monde a été créé bon car Dieu est bon et il pourvoit à tout ce qui est nécessaire à la vie (Ge 1,31; 1 Tm 4,11).

6. Nous croyons que Dieu a **créé l'homme** à son image. Né de la poussière, il reçut de Dieu une dignité supérieure à toutes les oeuvres de ses mains. Il fut créé pour être en relation avec Dieu, vivre en paix avec son prochain et pour prendre soin du reste de la création.

7. Nous confessons que, dès Adam et Eve, l'humanité a désobéi à Dieu, donné accès au tentateur et **choisi de pécher**. A cause du péché, tous ont raté le but du Créateur, dénaturé l'image de Dieu selon laquelle ils étaient créés, perturbé l'ordre du monde et mis des limites à leur amour pour autrui. A cause du péché, l'humanité a été livrée à l'emprise des puissances du mal et à la mort (Ge 2,17; 3,22-24; 6, 11-12; Rm 1, 21-32; 6,23).

8. Nous croyons que Dieu nous **sauve** du péché et nous offre une vie nouvelle à travers la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Nous recevons le salut de Dieu lorsque nous nous repentons et acceptons Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur. Nous sommes réconciliés en Christ avec Dieu et introduits dans la communauté réconciliatrice du peuple de Dieu. Nous plaçons notre foi en Dieu afin que, par le même pouvoir qui a ressuscité Christ de la mort, nous soyons sauvés du péché pour suivre Christ ici-bas et connaître la plénitude du salut dans les temps à venir.

9. Nous croyons que **l'Église** est l'assemblée de ceux qui ont accepté le salut offert par Dieu par la foi en Jésus-Christ. C'est la nouvelle communauté des disciples envoyés à travers le monde pour proclamer le règne de Dieu et pour donner un avant-goût de l'espoir glorieux de l'Église. C'est la nouvelle société établie et fortifiée par le Saint-Esprit. L'Église, corps de Christ, est appelée à devenir de plus en plus semblable à Jésus-Christ, son chef, dans son culte, ses activités, son témoignage, son amour et son intérêt pour le prochain ainsi que dans sa manière de vivre au quotidien (Ep 4,13-15).

10. Nous croyons que l'Église a une vocation de proclamation et de signe du Royaume de Dieu. Christ a donné pour **mission** à l'Église d'être son témoin, de faire des disciples de toutes les nations, les baptisant et leur enseignant à observer tout ce qu'il a prescrit (Ac 1,8 ; Mt 28, 19-20).

11. Nous croyons que le **baptême** d'eau des croyants est le symbole de la purification de leurs péchés. Le baptême est aussi un engagement, pris devant l'Église, de l'alliance des croyants avec Dieu qui promettent de suivre Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit. Les croyants sont baptisés en Christ et en son corps par l'Esprit, l'eau et le sang.

12. Nous croyons que la **cène** est un signe par lequel l'Église commémore avec reconnaissance la nouvelle alliance en Jésus établie par sa mort. Par ce repas de communion, les membres de l'Église renouvellent leur alliance avec Dieu et entre eux. Comme un seul corps, nous participons à la vie de Jésus-Christ donnée pour le salut de l'humanité. Nous annonçons de cette manière la mort du Seigneur et ceci jusqu'à son retour (1 Co 11, 26).

13. Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à nous servir mutuellement dans l'amour comme il l'a fait. Au lieu de chercher à dominer les uns sur les autres, nous sommes appelés à suivre l'exemple de notre Seigneur qui préféra le rôle de serviteur en **lavant les pieds** de ses disciples.

14. Nous croyons que la pratique de la **discipline** dans l'Église est un signe de la grâce de Dieu qui pardonne et transforme les croyants qui s'éloignent de lui ou qui se sont laissés entraîner par le péché.

15. Nous croyons que les **ministères** sont le prolongement de l'oeuvre de Christ, lequel accorde à tous les chrétiens des dons par le Saint-Esprit et les rend capables de servir dans l'Église et dans le monde. Nous croyons aussi que Dieu appelle certaines personnes en particulier à des ministères précis de conducteurs spirituels et à diverses charges. Tous ceux qui exercent un ministère doivent rendre des comptes à Dieu et à la communauté de foi car ils servent l'Église.

16. Nous croyons que l'Église de Jésus-Christ est un **corps** formé de plusieurs membres, ordonné de telle manière que, par l'unique Esprit, les croyants s'édifient les uns les autres spirituellement en une habitation de Dieu (Ep 2,21-22).

17. Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à prendre notre croix et à le suivre. Par le salut que Dieu nous offre, nous pouvons devenir **disciples** de Jésus, remplis de son Esprit, suivant ses enseignements et son chemin, au travers de la souffrance vers une vie nouvelle. Marchant sur les traces du Christ par la foi, nous sommes transformés en son image. Nous devenons conformes à Christ, fidèles à la volonté de Dieu et séparés du mal dans le monde.

18. Nous croyons qu'être disciple de Jésus, c'est connaître **la vie dans l'Esprit**. Alors que nous vivons notre relation avec Dieu, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ prennent forme en nous et nous croissons à l'image de Christ. Le Saint-Esprit est présent aussi bien dans le culte individuel que communautaire et notre connaissance de la sagesse de Dieu devient plus profonde.

19. Nous croyons que pour Dieu, la vie humaine apparaît et s'épanouit dans la **structure familiale**. Bien plus, Dieu désire que tout homme fasse partie de l'Église, la famille de Dieu. De même que les membres de cette famille qu'est l'Église, célibataires ou mariés, apportent et reçoivent enrichissement et guérison, les relations au sein de la famille chrétienne conduisent à l'épanouissement prévu par Dieu.

20. Nous nous engageons à dire **la vérité**, à ce que notre oui soit oui et que notre non soit non, et à éviter de prêter serment.

21. Nous croyons que toutes choses appartiennent à Dieu qui nous appelle, en tant qu'Église, à **gérer** avec fidélité tout ce qu'il nous a confié.

22. Nous croyons que Dieu veut **la paix**, dans laquelle il créa le monde, et qui est pleinement révélée en Jésus-Christ. C'est lui notre paix et celle du monde entier. Conduits par le Saint-Esprit, nous suivons le Christ sur le chemin de la paix, nous exerçons la justice, apportons la réconciliation et pratiquons la non-résistance, même en temps de trouble et de guerre.

23. Nous croyons que l'Église est la " nation sainte " de Dieu (1 Pi. 2,9) appelée à la fidélité complète à Christ, son chef, et au témoignage de l'amour salvateur de Dieu envers toutes **les nations**.

24. Nous plaçons notre espérance dans le **règne de Dieu** et son accomplissement lorsque le Christ, notre Seigneur ressuscité, reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts. Il rassemblera son Église qui vit aujourd'hui déjà selon le modèle de Dieu et sous son autorité. Nous attendons la victoire finale de Dieu, la fin de ce temps présent de lutte entre le mal et le bien, la résurrection des morts et l'apparition des nouveaux cieux et d'une nouvelle terre. C'est là que le peuple de Dieu régnera avec Christ en justice, vérité et paix.

Texte adopté par les anciens, prédicateurs et diacres de l'AEEMF le 1^{er} mai 2001 au Bienenberg.

Texte adopté par les délégués de l'AEEMF le 4 mai 2002 au Geisberg.